

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026	
Date de la convocation : 15 septembre 2026 Date d'affichage : 15 septembre 2026	Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 19
L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de l'ancienne école sous la présidence de monsieur David DUGUEPEROUX.	Présents : Monsieur David DUGUEPEROUX, Maire, Mme CHALMEL, Mr GRELIER, Mme RUFFAULT, Mr FERRIERES, adjoints, Mmes DROILLARD, ESNAULT, BOUDEHEN, LAVRILLOUX, MAHIEU, CAUQUIL, KARP, Mrs VINCENT, MESLE, BOULMER, LOUAPRE, RIBOUCHON, JOUIN, ROUSSELON Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Bérangère CAUQUIL	Absents : Absents excusés : Pouvoir :

➤ **2026-068/Manifestation « CLASSES 7 »** /Demande de gratuité de l'utilisation de la salle EMERAUDE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'organisation de la fête des « Classes 7 », le comité d'organisation sollicite le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle « Emeraude » à titre gracieux.

Il rappelle que les années précédentes, l'utilisation de la salle « Emeraude » pour l'organisation des « Classes » était facturée via un contrat signé avec une association gahardaise. (Montant : 178.75 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 4 (RUFFAULT, LAVRILLOUX, CAUQUIL, LOUAPRE)

- **DECIDE** de faire facturer l'utilisation de la salle « Emeraude » pour l'organisation des « Classes 7 » et invite les organisateurs à se rapprocher d'une association gahardaise pour l'établissement du contrat de location.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le Maire

David DUGUEPEROUX